



## **Procès-verbal de la 42<sup>e</sup> Assemblée des délégués 2025**

**du samedi 4 octobre 2025 à 10h15**

**au Tischmacherhof Galgenen SZ**

### **1. Discours de bienvenue**

Heinz Hegetschweiler, président de l'HEFARI, ouvre l'Assemblée des délégués 2025 à Galgenen et laisse dans un premier temps la parole à Florian Hüppin, chef du comité d'organisation de l'Assemblée des délégués 2025 et président du Märchler Narrensymphosium. Florian adresse ses remerciements à tous les participants et leur souhaite un agréable séjour à Galgenen. Il laisse ensuite la parole à M. Vogel, membre du Conseil de district. Il affirme être très fier que l'Assemblée des délégués se déroule cette année dans la March et nous parle des us et coutumes propres à cette région.

Ensuite, le Président Heinz Hegetschweiler reprend la parole et remercie le monde politique pour son discours bienveillant et son soutien. Heinz décerne l'ordre de l'HEFARI à M. Vogel.

Le Président Heinz Hegetschweiler salue les associations présentes et les remercie de participer à cette AD, certaines personnes ayant dû faire longue route.

Cette année, nous avons notamment la joie de saluer la présence de nos deux présidents d'honneur, Noldi Bünter et Ferdi Segmüller.

Nous sommes heureux d'accueillir nos membres d'honneur Heiri Wanner, Mario Lindenmann, Lorenz Schnyder, Markus Jeker et Josias Clavadetscher.

Nos fidèles amis étrangers, Silvia Boschert - présidente de l'ONB Ortenauer Narrenbund - accompagnée de son époux Bobby, Karl Hansert - vice-président d'honneur - et Rainer Oeler - vice-président -, la N.E.G. Communauté européenne de carnaval représentée par Josias Clavadetscher et son ambassadeur Markus Jeker. Barbara Lässer et Angelika Egger, respectivement présidente et trésorière de la fédération VVF Verband Vorarlberger Faschingszünfte und –Gilden, ainsi que Richard Witting du 11<sup>e</sup> Conseil de la VVF.

Les personnes suivantes du Comité directeur de l'HEFARI se sont excusées: Bettina Hug et Amelie Fahmi, toutes deux de Suisse romande, ainsi que divers invités étrangers.

28 associations membres se sont excusées pour l'Assemblée des délégués d'aujourd'hui.

L'invitation à l'Assemblée des délégués d'aujourd'hui a été envoyée conformément aux statuts. Les points de l'ordre du jour de l'AD sont conformes aux statuts, aucune modification ni aucun point supplémentaire à l'ordre du jour n'ont été demandés.

### **2. Enregistrement des présents**

Les statuts prévoient la présence d'au moins 50 membres à l'Assemblée des délégués. La majorité absolue est de 45 membres si 89 sociétés sont présentes. D'après le contrôle à l'entrée, près de 358 personnes sont présentes à l'Assemblée des délégués 2025 d'aujourd'hui. Pour la première fois, la traduction est assurée par une application.

Malheureusement, cette année encore, nous avons déploré la perte d'un membre d'honneur. Nous observons une minute de silence en hommage à Gianfranco Chiesa et nous nous rappelons tous les bons moments que nous lui devons au sein de l'HEFARI, en particulier dans le Tessin. Nos pensées vont aussi vers tous les carnavaliers qui nous ont quittés au cours de l'année passée. Les adieux ne sont pas éternels, ils ne sont qu'un au revoir.

### **3. Élection des scrutateurs**

Les associations suivantes sont proposées comme scrutateurs et élues à l'unanimité:

Narrhalla Lachen, Tanzbodensurri Rieden, FG Bürgerwehr Einsiedeln, FG Flums, Latärndlihöckler Luzern.

Les scrutateurs sont élus à l'unanimité.

### **4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 5 octobre 2024 à Urdorf**

Le procès-verbal a été publié sur le site Internet. Aucune modification n'est souhaitée, et le procès-verbal de l'AD 2024 est approuvé à l'unanimité et avec remerciements à son auteure Nadja Hatheyer.

## 5. Rapport annuel du Président

Le rapport annuel du Président a été notifié par écrit à toutes les sociétés dans le n° 110 de la HEFARI-News et publié sur le site Internet au format eBook. M. le Président présente brièvement les principaux sujets de travail de l'année écoulée. Par ailleurs, il est important de noter qu'en collaboration avec la N.E.G. Communauté européenne de carnaval, certaines choses ont déjà pu être mises en place pour la Suisse. La N.E.G. élit chaque année une ville comme «Ville européenne de la culture carnavalesque». En 2026, Winterthour aura l'honneur de devenir cette ville carnavalesque. Un rôle que Wintherthour a d'ores et déjà commencé à assumer en accueillant le week-end dernier l'assemblée annuelle au cours de laquelle l'HEFARI, à titre d'organisateur, a salué la présence de neuf nations. Nous, la Fédération carnavalesque, tiendrons nos membres informés des avancées de cette collaboration.

La vice-présidente Beate Koller procède au vote du rapport annuel. Ce dernier est approuvé à l'unanimité, suivi d'un applaudissement de remerciements chaleureux.

## 6. Présentation des comptes annuels 2024/2025 et du bilan au 30 juin 2025 Rapport des réviseurs, budget 2025/2026, octroi de décharge

Les comptes annuels 2024/2025 et le bilan au 30 juin 2025 ont été rendus publics dans le n° 110 de la HEFARI-News et publiés sur le site Internet au format eBook, étant ainsi notifiés par écrit à toutes les sociétés.

La trésorière Beate Koller présente les comptes.

### Bilan et compte des résultats

Beate Koller explique quelques divergences par rapport à l'année précédente et au budget.

Heinz Hegetschweiler remercie notre trésorière Beate Koller pour son travail irréprochable. Cela a permis de garantir une exécution sans accroc. C'est par des applaudissements retentissants que les membres et le Comité directeur remercient Beate Koller.

Les comptes ont été vérifiés par les réviseurs de la Schellegoggi-Zunft Rapperswil et du Carnaval de Sion. Le rapport de révision est consigné par écrit et lu en allemand par Rémy Senggen du Carnaval de Sion.

**Les comptes annuels et le bilan** sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à la trésorière sous un tonnerre d'applaudissements puisqu'il s'agit de la dernière clôture des comptes effectuée par Beate.

### Budget 2025/2026

Beate Koller présente brièvement quelques postes du budget 2025/2026.

Le **budget 2025/2026** est approuvé à l'unanimité.

Après l'approbation du procès-verbal, du rapport annuel, des comptes annuels, du bilan et du budget, le Comité directeur a été remercié pour le travail fourni et la décharge a été octroyée.

## 7. Fixation de la cotisation annuelle

Le Comité directeur propose de laisser la cotisation annuelle à 100,00 CHF.  
Le budget 2025/2026 a été établi sur cette base.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 8. Propositions du Comité directeur

Il n'y a pas de propositions en matière d'affaires courantes de la part du Comité directeur.  
Aucune exclusion n'a été traitée conformément à nos statuts, article 7 b.

Le nombre de membres de l'HEFARI est aujourd'hui le suivant.

Nombre de membres au moment de l'Assemblée des délégués 2024:	630
Nombre de nouveaux membres:	8
Nombre de sorties/dissolutions:	12 (7 sorties – 5 dissolutions) 0
Exclusions par le Comité directeur	

**Nombre total au moment de l'Assemblée des délégués 2025:** **626 sociétés**

## 9. Élections (Comité directeur, président et organe de contrôle)

Cette année, nous déplorons quatre démissions du Comité directeur. Il s'agit de Bettina Hug et d'Amelie Fahrni. Le Président les remercie et leur souhaite bonne continuation.

Après 15 années de bons et loyaux services pour le Comité directeur, Beate Koller et Nadja Hatheyer ont présenté leur démission.

Conformément à la décision de notre Comité directeur et à l'ordre de rotation, le Président propose la réélection pour deux ans des membres du Comité directeur suivants:

- Heinz Hegetschweiler
- Stefanie Witting - Buschor

Heinz et Stefanie sont élus à l'unanimité. Félicitations!

### Nouvelle élection

Le poste de responsable des finances a été attribué à Ruth Eicher de Thoune. Si beaucoup connaissent déjà Ruth en tant qu'ancienne membre du Gringerat de Thoune, son nom ne devrait plus être inconnu depuis l'Assemblée des délégués qui s'est tenue à Thoune il y a deux ans. Ruth possède les compétences requises pour exécuter ces fonctions à la satisfaction de tous. Elle succédera dignement à Beate Koller.

Ruth Eicher est élue à l'unanimité au Comité directeur de l'HEFARI. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès.

Les autres membres du Comité directeur ont vu leur mandat confirmé l'année dernière ou ont été réélus pour deux ans.

### Élection du Président

L'élection du Président est également prévue pour cette année. À la joie de tous les membres du Comité directeur, Heinz Hegetschweiler se porte candidat au poste de Président pour deux nouvelles années.

Heinz est élu à l'unanimité sous un tonnerre d'applaudissements. Félicitations Heinz!

À l'issue des élections, les attributions sont désormais les suivantes:

Heinz Hegetschweiler demeure **Président**, le **secrétariat** de Schaffhouse est assuré par Susanne Scheidegger, Biberist  
Les **finances** sont assurées par Ruth Eicher, Thoune **Suisa** est de la responsabilité de Markus Häfliger, Baar

### Choix des réviseurs

Jusqu'à présent, la Schellegoggi-Zunft Rapperswil, la Maskengruppe Rigi-Lüüt Küssnacht et le Carnaval de Sion exercent les fonctions d'organe de contrôle.

Conformément à nos statuts, deux à trois membres ne siégeant pas au sein du Comité directeur sont chargés du contrôle des comptes en désignant chacun une personne compétente. La réélection à la Commission de vérification des comptes (CVC) est possible.

Dans la mesure où aucun des organes de contrôle susmentionnés n'a présenté sa démission, nous supposons que ces trois membres vont continuer à exercer leurs fonctions.

Par conséquent, le Comité directeur propose d'élire les trois réviseurs en bloc, à savoir: la Schellegoggi- Zunft Rapperswil, la Rigi -Lüüt Küssnacht ainsi que le Carnaval de Sion.

Les trois réviseurs sont élus à l'unanimité.

## 10. Distinctions

Beate Koller et Nadja Hatheyer ont annoncé leur départ. Heinz Hegetschweiler les honore en évoquant quelques souvenirs et en les remerciant chaleureusement pour leur travail formidable. Ensemble, nous avons partagé de nombreux moments agréables et parfois éprouvants. De beaux, mais aussi de tristes moments qui nous ont soudés en tant que famille. Heinz remet à Beate et à Nadja un cadeau ainsi que le certificat pour un arbre de la N.E.G., qui sera livré directement chez elles, en remerciement de leurs bons et loyaux services. En outre, les deux femmes sont élues membre d'honneur de l'HEFARI. Visiblement touchées, elles remercient le Comité directeur et promettent de continuer de participer aux réunions.

Nos amis étrangers de l'ONB ne manquent pas l'occasion d'honorer Beate et Nadja pour leurs bons et loyaux services, les deux femmes ayant aussi été impliquées dans les événements d'Ortenau, Beate s'occupant des finances en arrière-plan et Nadja se chargeant de l'organisation. Beate a l'honneur de recevoir l'ordre de l'ONB ainsi qu'un diplôme pour son excellent travail. Nadja est admise au Quintusconcilium, ce qui sera inscrit dans le Livre d'or en janvier 2026.

Beate et Nadja prennent ensuite le microphone et remercient avec beaucoup d'émotions toutes les personnes présentes, leur famille, leur conjoint, le Comité directeur actif et ancien, les présidents d'honneur, les associations, etc. «Comme Beate l'a si bien dit, nous ne sommes pas parties, nous nous mettons seulement en retrait et avons hâte de tous vous revoir.»

Un grand merci à vous tous, et nous souhaitons beaucoup de joie et de plaisir à nos successeurs.

## **11. Propositions**

Conformément à nos statuts, les propositions des membres sont prises en compte si elles sont soumises par écrit au Président jusqu'à huit semaines précédant l'Assemblée des délégués. Le 25 août 2025, aucune proposition n'a été soumise par les membres. Par conséquent, il n'y a pas besoin de revenir là-dessus.

## **12. Assemblée des délégués 2026**

Un CO Payerne s'est réuni et s'est proposé pour la tenue des assemblées des délégués en 2026. Ces personnes ne nous sont pas inconnues puisqu'elles ont déjà organisé l'AD il y a plusieurs années de cela. Le CO présente son carnaval et une partie de son programme pour l'AD. Nous nous réjouissons déjà de la prochaine AD2026 qui aura lieu à Payerne du 02.10.2026 au 04.10.2026.

## **13. Divers**

L'AD2027 se déroulera à Schaffhouse, l'AD2028 à Einsiedeln. Il est encore possible de postuler pour 2029. Si vous êtes intéressé, merci de contacter Heinz Hegetschweiler.

Heinz remercie le CO de l'Assemblée des délégués 2025 à Galgenen au nom de toutes les personnes qui ont apporté leur aide - et elles ont été nombreuses - ainsi que Florian Hüppin, à qui nous devons une AD carnavalesque bien organisée, marquée par de nombreuses impressions. Ce fut un événement formidable du début à la fin. Merci beaucoup.

L'ordre de la N.E.G. est décerné au CO du Märchler Narrensymposium en remerciement de son excellente organisation de l'Assemblée des délégués 2025. Un fromage «Mutschli» est remis à chaque membre du CO.

À la fin de notre 42<sup>e</sup> Assemblée des délégués, le Président souhaite à tous un bon retour chez eux et à ceux qui restent ici un programme amusant pour l'après-midi et le soir, une bonne santé et un agréable carnaval 2026.

Merci et au revoir, au plus tard à notre prochaine AD 2026 à Payerne.

Clôture de l'Assemblée des délégués à 11h45.

Altstätten, le 6 octobre 2025

La rédactrice du procès-verbal: Nadja Hatheyer